

Communiqué de presse

Berne et Zurich, 16 juin 2023

Rapport du Conseil fédéral relatif au postulat de Franziska Roth: «Violences subies par des personnes handicapées en Suisse» (2020)

Le Conseil fédéral recommande la prise de mesures urgentes – ARTISET, INSOS, Anthrosocial, Limita et insieme Suisse mettent l'accent sur d'autres besoins encore

Le [postulat 20.3886](#) de Franziska Roth (2020) préconise d'établir un rapport sur l'exposition à la violence des personnes en situation de handicap, de l'accessibilité des offres de soutien et de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en tenant compte des personnes en situation de handicap. Le rapport de postulat du Conseil fédéral, publié aujourd'hui, indique clairement qu'il est urgent de prendre des mesures. La fédération ARTISET et son association de branche INSOS, l'association Anthrosocial, Limita, Fachstelle Limita zur Prävention sexueller Ausbeutung (bureau de prévention de l'exploitation sexuelle) et la fédération insieme Suisse soutiennent ces recommandations tout en constatant qu'il est nécessaire de prendre d'autres mesures et en demandant un délai de mise en œuvre contraignant.

Avec le postulat «Violences subies par des personnes handicapées en Suisse», le Conseil fédéral a été prié de répondre aux questions suivantes:

- À quel point les personnes en situation de handicap sont-elles concernées par diverses formes de violence, par la négligence et par la transgression des limites (données à l'appui)?
- Comment mieux recenser les cas? Comment améliorer la prise en charge et le suivi des personnes concernées? Comment renforcer la prévention (mise en œuvre de la [Convention d'Istanbul](#), offres de soutien).

Les personnes en situation de handicap sont sujettes à un risque extrêmement élevé de violence et de comportements transgressifs à caractère sexuel. Ce constat est dressé par diverses études réalisées dans nos pays voisins. En Suisse, nous ne disposons jusqu'à présent d'aucune donnée statistique sur ce sujet, ce qui est une exigence fondamentale pour reconnaître s'il est nécessaire d'agir et prendre des mesures. Le rapport du Conseil fédéral et l'étude sur le thème de l'accessibilité des offres de soutien de la Haute école de Lucerne, réalisée dans le cadre du mandat qui lui a été attribué, révèlent désormais les champs d'action les plus urgents et formulent des recommandations. ARTISET, INSOS, Anthrosocial, le bureau Limita et insieme Suisse soutiennent ces conclusions, tout en promouvant des mesures plus précises et complètes, ainsi qu'un délai contraignant pour les actrices et acteurs concernés.

Recommandations du Conseil fédéral:

- élaboration de davantage de connaissances fondées sur des données probantes par la recherche / la statistique destinées à servir de base pour des mesures efficaces;
- accessibilité des informations et offres de soutien garantis par les fournisseurs de soutien et de conseil;
- mise en place et développement de la formation continue et mise en réseau de tou·tes les professionnel·les du domaine de la violence et du handicap par les cantons, les institutions de formation, les associations spécialisées et les organisations;
- harmonisation des mesures de protection par les cantons;
- aménagement des centres de signalement par les prestataires de services pour personnes en situation de handicap.

ARTISET, INSOS, Anthrosocial, Limita et insieme Suisse ont soutenu l'élaboration du rapport en tant que représentants du groupe de travail interassociatif Prévention et membres du groupe de soutien. Le rapport évoque les revendications centrales et les champs d'action les plus urgents. Toutes les mesures et recommandations ne sont pas formulées de manière suffisamment claire et contraignante pour les actrices et acteurs soutenus. Afin de parvenir efficacement et dans les meilleurs délais à une vue d'ensemble des revendications, ARTISET, INSOS, Anthrosocial, Limita et insieme Suisse encouragent la Confédération et les cantons à **concrétiser les mesures recommandées dans les cinq ans et à planifier une mise en œuvre efficace.**

Autres revendications d'ARTISET, INSOS, Anthrosocial, Limita et insieme suisse:

- La **perspective des personnes en situation de handicap** doit être prise en compte de manière complète dans **toutes les statistiques pertinentes sur la violence** (en particulier celles de l'Office fédéral de la statistique). En outre, le Conseil fédéral doit attribuer un mandat de recherche pour une étude de prévalence.
- Les fournisseurs de soutien et de conseil doivent s'adresser de manière proactive à leurs groupes cibles et informer les personnes en situation de handicap de l'existence de leurs offres. L'élaboration seule d'**offres de soutien et de conseil** accessibles ne suffit pas car les offres de soutien ne sont accessibles que si elles sont **connues** par les potentielles personnes concernées et leur entourage, si elles **répondent de manière ciblée** aux demandes de ces dernières, qui doivent recevoir une aide spécialisée. La Confédération et les cantons, en tant que financeurs, doivent le mentionner dans les contrats de prestation.
- Le rapport recommande aux cantons d'harmoniser les mesures de protection et d'obliger tous les prestataires de services à aménager des centres de signalement internes. Mais cette mesure seule ne suffit pas. **En tant que commanditaires de services, les cantons doivent définir des critères de qualité pour les concepts de protection et mettre en place des centres de signalement internes.** Les dix points de la Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité doivent servir de cadre de référence. La responsabilité de la protection contre la violence ne peut pas être intégralement déléguée aux prestataires de services. Au contraire, dans le cadre de leur **devoir de surveillance**, les cantons doivent régulièrement revoir les dispositions relatives à la prévention de la violence et soutenir la mise en œuvre de concepts de protection et de centres de signalement internes grâce à des mesures appropriées.
- De plus, ARTISET, INSOS, Anthrosocial, Limita et insieme Suisse demandent au Conseil fédéral d'initier une **campagne de sensibilisation** à l'attention des personnes en situation de handicap, des spécialistes et du grand public. Toutes les mesures prévues par le plan d'action relatif à la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sont réalisables en tenant compte des personnes en situation de handicap.
- Enfin, la Confédération et les cantons doivent **mettre à disposition des moyens financiers, en particulier pour les prestataires de services destinés aux personnes en situation de handicap**, qui développent et mettent en œuvre les concepts de protection et les structures de signalement, ainsi que les organisations de conseil, qui acquièrent des connaissances spécifiques et effectuent des modifications techniques au niveau de l'infrastructure.

Rapport du postulat du Conseil fédéral

Contact:

ARTISET et INSOS

Peter Saxenhofer, directeur d'INSOS, 031 385 33 48, media@artiset.ch

Fachstelle Limita zur Prävention sexueller Ausbeutung

Yvonne Kneubühler, directrice, 044 450 85 20, y.kneuebuehler@limita.ch

Anthrosocial

Matthias Spalinger, Directeur, 031 838 11 29, matthias.spalinger@anthrosocial.ch

insieme Suisse

Claire-Andrée Nobs, Responsable de thème Prévention, 031 300 50 27, cnobs@insieme.ch

ARTISET est la fédération des prestataires de services pour personnes ayant besoin de soutien. Avec ses associations de branche CURAVIVA, INSOS et YOUVITA, la fédération s'engage pour les prestataires qui prennent en charge, soignent et accompagnent plus de 175'000 personnes âgées, personnes en situation de handicap et enfants et jeunes. Au total 3'100 membres ainsi que leurs employé-e-s bénéficient d'un soutien dans l'accomplissement de leur mission

par la représentation active de leurs intérêts, par des connaissances spécialisées actuelles, par des prestations attrayantes et par des offres de formation initiale et continue sur mesure. artiset.ch

INSOS, l'association de branche des prestataires de services pour les personnes en situation de handicap, fait partie de la fédération ARTISET et s'engage pour ses 1'000 organisations membres et les personnes qu'elles prennent en charge. INSOS se mobilise avec ses membres pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, pour une société inclusive ainsi que pour la participation sociale et l'autodétermination, la dignité et la qualité de vie. Les membres bénéficient d'une représentation active de leurs intérêts, de prestations attrayantes, de connaissances spécialisées actuelles et d'offres de formation sur mesure. insos.ch

Anthrosocial est une association nationale pour la pédagogie spécialisée et l'éducation sociale d'orientation anthroposophique. Le bureau de la prévention de la violence et de l'exploitation sexuelle (Fachstelle Prävention von Gewalt und sexueller Ausbeutung) est une entité importante de l'association. Il joue le rôle de bureau d'information et de placement des institutions membres pour les questions relatives à la prévention et aux interventions en lien avec toutes les formes de violation de l'intégrité et de violence. Il propose une offre de formation continue complète et publique dans le domaine de la prévention de la violence et s'engage sur ce sujet dans le cadre de groupes de travail, de recherche et de projet. anthrosocial.ch

Limita est le centre de compétence pour la prévention des abus sexuels en Allemagne. Limita forme, conseille et apporte son soutien dans les domaines des institutions pour les enfants et les jeunes, des écoles, des organismes de formation, des institutions pour personnes présentant un handicap et dans les domaines des loisirs, du sport et des institutions religieuses (église) dans le but de protéger les enfants, les adolescents et les personnes présentant un handicap contre l'exploitation sexuelle. limita.ch

insieme Suisse est la fédération nationale des associations de parents de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Elle fédère près de 50 associations réparties à travers tout le pays. Pour les personnes en situation de handicap mental et avec elles, insieme s'engage pour une société inclusive respectant les droits humains. insieme.ch